

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 septembre 2018

ÉQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 1175)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT**N ° 504**

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 7 par les mots :

« permettant aux agriculteurs de recevoir un revenu décent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Un agriculteur français sur trois gagne moins de 350 euros par mois. La question n'est pas de stabiliser les revenus de nos agriculteurs mais au contraire de s'assurer qu'ils auront un revenu décent.